



Motion d'assemblée générale du 10 octobre 2006

Les personnels de CDG réunis en assemblée générale ce jour ont pris connaissance de l'état d'avancement des mesures protocolaires.

Ils exigent :

- Un protocole équilibré pour tous les corps de la DGAC,
- Que soit réaffirmé le maintien de la DGAC dans la Fonction Publique d'Etat,
- Des recrutements à la hauteur des nouvelles tâches qui s'imposent à eux,
- De véritables mesures retraites (Service Actif, ATC, accès au 4^{ème} grade fonctionnel HEA, grade Divisionnaire à Principal + 10),
- Une revalorisation de la PEQ en adéquation avec les contraintes ESARR pour tous les IEISSA,
- Une prime spécifique CDG équitable pour tous les agents.

Ils refusent :

- Les atteintes au droit de grève,
- L'extension de l'astreinte et la diminution du nombre de personnels de maintenance opérationnelle H24 dans les centres,
- La fusion des corps IEISSA-IEEAC-TSEEAC proposée
- La contrainte de temps liée à la prime spécifique CDG

Cette motion est voté à l'unanimité (29 pour, 1 abstention)